

CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE

RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL / MME DANIELÈ BRUNET

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
29 Mai 2020

OBJET : Action "accélérateur de l'emploi itinérant" : convention avec la chambre de commerce et d'industrie du pays d'Arles (CCIPA).

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 29 Mai 2020 en visioconférence, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'allouer à la chambre de commerce et d'industrie du pays d'Arles (CCIPA) un financement d'un montant de 50 000 € dans le cadre de l'action « accélérateur de l'emploi itinérant »,
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer la convention annexée au rapport.

Cette dépense d'un coût total de 50 000 €, sera imputée au chapitre 017 du budget départemental.

A l'unanimité

Mesdames CALLET, CHABAUD et Monsieur LIMOUSIN ne prennent pas part au vote.

Votent pour :

Mme AMSELEM , Mme BARTHÉLÉMY , M. BÉNARIOUA , Mme BERNASCONI,
Mme BIAGGI, M. BORÉ, Mme CARADEC, Mme CARRÉGA,
Mme DALBIN, Mme DI MARINO, M. DI NOCÉRA, M. FÉRAUD,
M. FRAU, M. GAZAY, Mme GENTE-CEAGLIO, M. GENZANA, M. GÉRARD,
Mme GUARINO, Mme HADJ-CHIKH, Mme INAUDI, M. JIBRAYEL, M. JORDA,

Mme JOULIA, M. KOUKAS, M. LE DISSÈS, M. MALLIÉ, M. MASSE, Mme MILON,
Mme MIQUELLY, M. MORAINÉ, M. PAYAN, M. PERRIN, M. PONS, Mme PUJOL,
Mme PUSTORINO, M. RAIMONDI, Mme RAOUX, M. RÉAULT,
M. ROYER-PERREAUT, Mme RUBIROLA, Mme SAEZ, M. SANTELLI,
Mme SANTORU-JOLY, Mme SPORTIELLO, Mme TRANCHIDA, Mme VASSAL,
M. VIGOUROUX.

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice des assemblées